NEWS RELEASE

CANADA TO ACCEPT UP TO 265,000 NEW IMMIGRANTS IN 2008

OTTAWA, October 31, 2007 – The Honourable Diane Finley, Minister of Citizenship and Immigration, announced today that Canada expects to welcome between 240,000 and 265,000 newcomers in 2008.

The target is set out in the 2007 *Annual Report to Parliament on Immigration* tabled today in the House of Commons. The report provides information on immigration activities in 2006 and outlines the immigration plan for 2008.

"Our government believes that immigration plays an important role in building our communities and growing our economy," said Minister Finley. "The immigration targets tabled today will help ensure that Canada continues to grow and benefit from all that newcomers and their families bring to our country."

The Canadian Experience Class, first announced in the 2007 budget and a key element of the government's long-term immigration plan, will be implemented in 2008 for certain skilled temporary workers and international students with Canadian degrees and Canadian work experience. Once the class is established and for the first time, individuals meeting specific criteria will be able to apply for permanent resident status from within Canada.

The Canadian Experience Class adds to other initiatives to address labour market needs and to help in the successful integration of newcomers. These include establishing the Foreign Credentials Referral Office (FCRO), improving the Temporary Foreign Worker program and expanding the Provincial Nominee Program.

The FCRO is working with the provinces and territories to help internationally trained individuals get their skills assessed and recognized. The Provincial Nominee Program allows provinces and territories to identify and nominate immigrants who will address their labour market needs.

.../2

Canada is continuing its humanitarian tradition by, for example, resettling 800 Karen refugees from Thailand and committing to welcoming 2,000 more. Canada also played an important role in negotiations on the protracted situation of Bhutanese refugees in Nepal, agreeing to resettle 5,000 of them over the next few years.

The federal government has also committed an additional $1.3 billion in settlement funding over five years, and $342 million per year ongoing, to help newcomers succeed.

The *Annual Report to Parliament on Immigration,* which must be tabled by November 1 each year, is a requirement under the *Immigration and Refugee Protection Act*. See the attached backgrounder for highlights from the report.

- 30 -

For more information (media only) please contact:

Tim Vail
Press Secretary
Minister's Office
Citizenship and Immigration Canada
613-954-1064

Karen Shadd-Evelyn
Media Relations Spokesperson
Citizenship and Immigration Canada
613-952-1650

Citizenship and Immigration Canada | Citoyenneté et Immigration Canada

BACKGROUNDER

2007 Annual Report to Parliament on Immigration

The 2007 *Annual Report to Parliament on Immigration* announces the government's immigration plan for 2008 and provides complete information on immigration activities for the calendar year 2006. The report also summarizes key activities undertaken in collaboration with the provinces and territories and provides a brief mid-year update for 2007. The report, which must be tabled by November 1 each year, is a requirement under the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Outlined below are some of the report's highlights related to the 2008 immigration plan; the 2006 immigration activities; 2007 activities to date; and federal-provincial-territorial collaboration.

HIGHLIGHTS OF THE REPORT

The Immigration Plan for 2008

- In 2008, the government plans to admit between 240,000 and 265,000 new permanent residents. The 2008 immigration levels are in line with a balanced immigration program that aims to meet Canada's labour market needs while fostering family reunification and honouring the humanitarian principles of refugee protection.
- Between 139,000 and 154,000 new permanent residents will be admitted in the **Economic Class** in 2008. To respond to labour market needs, growing admissions in the Provincial Nominee Program will be accommodated and a new avenue to immigration will be introduced, the Canadian Experience Class. To be implemented in 2008, this new stream will enable certain temporary foreign workers and international students with

Canadian degrees and Canadian work experience to apply for permanent residency from within Canada.

- **Reuniting families** is an important principle of Canada's immigration policy and legislation. The 2008 levels plan upholds Canada's support for family reunification by planning for between 68,000 and 71,000 admissions of spouses, partners, dependants, parents and grandparents in 2008.

- Each year, Canada protects many thousands of people through the in-Canada **refugee protection system and the resettlement of refugees** selected abroad. The plan also maintains strong refugee admissions: between 26,000 and 31,800 permanent residents will be admitted in this category. Up to an additional 8,000 new permanent residents could also be accepted for **humanitarian and compassionate** reasons.

Immigration Highlights for Calendar Year 2006

- In 2006, with its various partners both in Canada and overseas, Citizenship and Immigration Canada admitted 251,649 permanent residents and more than 1.2 million temporary residents.

- Of the 251,649 new permanent residents admitted:
  - 138,257 were admitted under the economic class (54.9% of the total). This includes skilled workers, business immigrants, provincial nominees and live-in caregivers.
  - 70,506 were admitted under the family class (28.1% of the total).
  - 32,492 protected persons were admitted (12.9% of the total).
  - 10,223 were granted permanent resident status on humanitarian and compassionate grounds (4.1% of the total).

- In addition to permanent residents, Canada's immigration program also provides for the temporary entry of foreign workers, students and visitors. In 2006, about 1.2 million temporary permits and visas were issued. Specifically:

- 112,658 temporary work permits were issued to foreign workers;
- 61,703 new study permits were granted to international students;
- 13,412 temporary resident permits were issued; and
- 987,378 temporary visitor visas were issued.

- In 2006, Canadian citizenship was also granted to 259,802 permanent residents who qualified to apply for citizenship after living in Canada for three years.

2007 Mid-Year Update

- Between January and June 2007, 109,524 newcomers were admitted. Overall, Canada plans to admit between 240,000 and 265,000 new permanent residents in 2007. It is anticipated that final 2007 levels will be within the planned range.
- The total number of newcomers admitted to Canada between January and June 2007 in the economic category is 59,248 (42% of the planned range). There were 31,860 people admitted to Canada in the family class during the same time period (47.5% of the planned range).
- The Government of Canada also confirmed $1.3 billion in settlement funding over five years to help newcomers succeed.

Federal-Provincial-Territorial Collaboration

- Two framework agreements relating to federal-provincial/territorial cooperation on immigration were signed in 2007. First-ever agreements were signed with Alberta in May and with Nova Scotia in September. Both of these agreements contain annexes that remove the limit on the number of immigrants that can be nominated through their provincial nominee programs to help meet the growing demand for labour. Both agreements also include the

intention to develop annexes to facilitate the entry of temporary foreign workers.

- As well, the federal government renewed a Provincial Nominee Program agreement with Newfoundland and Labrador. Signed in November 2006, this new agreement removed the limit on the number of provincial nominees.

- Also, in November 2006, a memorandum of understanding was signed between the Government of Canada, the Province of Ontario and the City of Toronto to help improve immigrant outcomes in areas such as, for example, access to employment, services and education and training opportunities. This agreement marks the first time municipal interests have been formally represented in immigration policy and program discussions.

For a copy of the annual report, visit Citizenship and Immigration Canada's website at www.cic.gc.ca.

COMMUNIQUÉ

LE CANADA ACCEPTERA JUSQU'À 265 000 NOUVEAUX IMMIGRANTS EN 2008

OTTAWA, le 31 octobre 2007 – L'honorable Diane Finley, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a annoncé aujourd'hui que le Canada s'attend à accueillir entre 240 000 et 265 000 nouveaux arrivants en 2008.

C'est l'objectif indiqué dans le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration* de 2007, déposé aujourd'hui à la Chambre des communes. Le rapport fournit de l'information sur les activités d'immigration menées en 2006, et expose le plan d'immigration pour 2008.

« Notre gouvernement croit que l'immigration joue un rôle important dans l'épanouissement de nos collectivités et la croissance de notre économie, a déclaré la ministre Finley. Les objectifs en matière d'immigration présentés aujourd'hui permettront au Canada de poursuivre son essor et de continuer à tirer parti de tout ce qu'apportent pour notre pays les nouveaux arrivants et leurs familles. »

La catégorie de l'expérience canadienne, qui a été annoncée en premier lieu dans le budget de 2007 et qui constitue un élément clé du plan d'immigration à long terme du gouvernement, entrera en vigueur en 2008 pour certains travailleurs temporaires qualifiés et étudiants étrangers possédant un diplôme canadien et ayant acquis une expérience de travail au Canada. Une fois en vigueur, cette catégorie permettra pour la première fois aux personnes répondant à des critères précis de demander la résidence permanente à partir du Canada.

La catégorie de l'expérience canadienne s'ajoute à d'autres initiatives visant à répondre aux besoins du marché du travail et à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Ces initiatives comprennent notamment la mise sur pied du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE), l'amélioration du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires ainsi que l'élargissement du Programme des candidats des provinces.

.../2

Canada

Le BORTCE travaille avec les provinces et les territoires pour aider les personnes formées à l'étranger à faire évaluer et reconnaître leurs compétences, tandis que le Programme des candidats des provinces permet aux provinces et aux territoires de trouver et de désigner des immigrants pour répondre aux besoins de leur marché du travail respectif.

Le Canada poursuit sa tradition humanitaire, par exemple en réétablissant 800 réfugiés karens de Thaïlande et en s'engageant à en accueillir 2 000 de plus. Il a aussi joué un rôle important dans les négociations entourant la situation de crise prolongée que vivent les réfugiés bhoutanais au Népal, acceptant d'en réétablir 5 000 au cours des prochaines années.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a alloué un financement supplémentaire de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans à l'établissement, ainsi que 342 millions de dollars de financement continu par année, pour aider les nouveaux arrivants à réussir.

Le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, qui doit être déposé au plus tard le 1er novembre de chaque année, constitue une exigence en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le document d'information ci-joint en décrit les points saillants.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements (représentants des médias seulement), veuillez communiquer avec :

Tim Vail
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
Citoyenneté et Immigration Canada
613-954-1064

Karen Shadd-Evelyn
Porte-parole, Relations avec les médias
Citoyenneté et Immigration Canada
613-952-1650

Citizenship and Immigration Canada | Citoyenneté et Immigration Canada

DOCUMENT D'INFORMATION

Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2007

Le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration* de 2007 présente le plan d'immigration du gouvernement pour 2008 et fournit de l'information complète sur les activités d'immigration pour l'année civile 2006. Il résume également les principales activités menées en collaboration avec les provinces et les territoires, et fournit un bref bilan pour la mi-année 2007. Le rapport, qui doit être déposé au plus tard le 1er novembre de chaque année, constitue une exigence en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Voici quelques faits saillants du rapport liés au plan d'immigration pour 2008; aux activités d'immigration de 2006; aux activités menées à ce jour en 2007; et à la collaboration fédérale-provinciale-territoriale.

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT

PLAN D'IMMIGRATION POUR 2008

- En 2008, le gouvernement prévoit admettre entre 240 000 et 265 000 nouveaux résidents permanents. Les niveaux d'immigration de 2008 se situent dans la perspective d'un programme d'immigration équilibré qui vise à répondre aux besoins du marché du travail du Canada tout en favorisant le regroupement des familles et en respectant les principes humanitaires de protection des réfugiés.

- Entre 139 000 et 154 000 nouveaux résidents permanents seront admis dans la **catégorie économique** en 2008. Des efforts seront faits pour aider à répondre aux besoins du marché du travail en

s'adaptant aux admissions croissantes dans le cadre du Programme des candidats des provinces et en instaurant une nouvelle voie d'immigration, la catégorie de l'expérience canadienne. Son entrée en vigueur étant prévue pour 2008, cette nouvelle voie permettra à certains travailleurs temporaires qualifiés et étudiants étrangers possédant un diplôme canadien et ayant acquis une expérience de travail au Canada de demander la résidence permanente à partir du Canada.

- **La réunification des familles** est un principe important des politiques et de la législation canadiennes en matière d'immigration. Le plan d'immigration établi pour 2008 confirme le soutien du Canada à l'égard de la réunification des familles en prévoyant entre 68 000 et 71 000 admissions d'époux, de conjoints, de partenaires, de personnes à charge, de parents et de grands-parents en 2008.

- Chaque année, le Canada protège des milliers de personnes par l'entremise du **système d'octroi de l'asile au Canada et du système de réétablissement des réfugiés** sélectionnés à l'étranger. Le plan maintient également un nombre important d'admissions de réfugiés : entre 26 000 et 31 800 résidents permanents seront admis dans cette catégorie. Jusqu'à 8 000 nouveaux résidents permanents supplémentaires pourraient aussi être acceptés pour des motifs d'ordre **humanitaire**.

Faits saillants sur l'immigration pour l'année civile 2006

- En 2006, avec ses divers partenaires au Canada et à l'étranger, Citoyenneté et Immigration Canada a admis 251 649 résidents permanents et plus de 1,2 million de résidents temporaires.

- Sur les 251 649 nouveaux résidents permanents admis :
  - 138 257 l'ont été dans la catégorie économique (54,9 % du total). Cela comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les candidats des provinces et les aides familiaux résidants;
  - 70 506 l'ont été dans la catégorie du regroupement familial (28,1 % du total);

- 32 492 personnes protégées ont été admises (12,9 % du total);
- 10 223 ont obtenu le statut de résident permanent pour des motifs d'ordre humanitaire (4,1 % du total).

- En plus d'accueillir des résidents permanents, le programme d'immigration du Canada prévoit également l'entrée de travailleurs temporaires, d'étudiants et de visiteurs. En 2006, environ 1,2 million de visas de résident temporaires et de permis de séjour temporaires ont été délivrés, comme suit :
  - 112 658 permis de travail temporaires l'ont été à des travailleurs étrangers;
  - 61 703 nouveaux permis d'études l'ont été à des étudiants étrangers;
  - 13 412 permis de séjour temporaires ont été octroyés;
  - 987 378 visas de visiteur temporaires ont été délivrés.

- En 2006, la citoyenneté canadienne a également été accordée à 259 802 résidents permanents qui remplissaient les conditions requises pour demander la citoyenneté après avoir vécu au Canada pendant trois ans.

Bilan de mi-année 2007

- Entre janvier et juin 2007, 109 524 nouveaux arrivants ont été admis. En tout, le Canada projette d'accueillir entre 240 000 et 265 000 nouveaux résidents permanents en 2007, et il est en bonne voie de respecter cette fourchette cible.
- Le nombre total de nouveaux arrivants admis au Canada entre janvier et juin 2007 dans la catégorie économique est de 59 248 (42 % de la fourchette cible). Dans la catégorie du regroupement familial, 31 860 personnes ont été admises au Canada durant la même période (47,5 % de la fourchette cible).
- Le gouvernement du Canada a également confirmé un financement de l'établissement de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans pour aider les nouveaux arrivants à réussir.

Collaboration fédérale-provinciale-territoriale

- Deux tout nouveaux accords-cadres portant sur la coopération fédérale-provinciale-territoriale en matière d'immigration ont été signés en 2007, soit avec l'Alberta en mai et la Nouvelle-Écosse en septembre. Ces deux accords comportent des annexes qui éliminent le plafond quant au nombre d'immigrants qui peuvent être désignés dans le cadre des programmes des candidats des provinces afin d'aider à répondre à la demande croissante de main-d'œuvre. Ils prévoient également l'établissement d'annexes afin de faciliter l'entrée des travailleurs étrangers temporaires.

- Par ailleurs, le gouvernement fédéral a renouvelé un accord lié au Programme des candidats des provinces avec Terre-Neuve-et-Labrador. Signé en novembre 2006, ce nouvel accord élimine le plafond quant au nombre de candidats pouvant être désignés.

- De plus, en novembre 2006, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto ont signé un protocole d'entente pour améliorer la situation des immigrants dans des domaines tels que l'accès à l'emploi, aux services et aux possibilités d'éducation et de formation. C'est la première fois que les intérêts municipaux sont officiellement représentés dans des discussions concernant les politiques et les programmes en matière d'immigration.

Pour obtenir un exemplaire du rapport annuel, visitez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada, à l'adresse suivante : www.cic.gc.ca.